

## Bulletin d'adhésion 2026

NB : Il y a lieu de remplir un bulletin d'adhésion par raison sociale (exemple : si vous êtes personnellement propriétaire et si en plus vous êtes gérant d'un groupement forestier, il faut deux bulletins séparés)

M. – Mme – Mlle \_\_\_\_\_

Structure (groupement, SCI, indivision) : \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

propriétaire de :

Commune (s)	N° parcelles et surface	Surface cumulées par communes Ha a ca

Joindre un tableau par communes, avec le n° cadastral des parcelles et leur superficie pour chacune d'entre elles. Il est impératif de lister la ou les communes où se situe(ent) vos propriétés. ainsi que la surface exacte de chaque parcelle avec sa section cadastrale par commune. Si vous êtes propriétaire sur plusieurs communes, la surface - par commune - doit être précisée. Si certaines de vos parcelles sont situées dans un autre département, il faut également le préciser. Cette "fiche adhérent" servira de justificatif auprès de notre assurance responsabilité civile en cas de sinistre.

- ♦ Déclare adhérer au syndicat "FRANSYLVIA 51", à ses contrats d'assurance Responsabilité Civile et de protection juridique de groupe et règle le montant de sa cotisation pour 2026 votée par l'AG, soit :

### **OBLIGATOIRE**

#### **Cotisation part syndicale :**

- Pour les propriétés de 0 à 10 ha forfait 17,80 € ..... = **A..... €**

Pour les propriétés de + 10 ha  
1,78 €/hectare soit 1,78 € X ..... Ha A Ca = **B..... €**

**Pour les propriétés supérieures à 1000 ha, la cotisation syndicale est limitée à 1780,00 €.**

#### **Cotisation part assurance Responsabilité Civile et Protection Juridique :**

- Assurance Responsabilité Civile – montant fixé par l'assureur :

5 € + (0,27 € X ..... Ha A Ca) = **C..... €**

En cas de construction immobilière, carrière, étang, rivière ou gravière, clôture appartenant au voisin, une cotisation supplémentaire peut être appliquée, contacter le syndicat.

- Cotisation Protection Juridique : 0,06€ X ..... Ha A Ca = **D = ..... €**

### **FACULTATIF**

- Abonnement à la revue "Forêts de France" pour 1 an à 45 € E = ..... €**

**TOTAL A REGLER : ..... €**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature,

FRANSYLVIA 51 - Maison Régionale de la Forêt et du Bois  
Complexe Agricole du Mont Bernard | Route de Suippes | 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
[syndicatforestsprivées.51@wanadoo.fr](mailto:syndicatforestsprivées.51@wanadoo.fr) Tél : 03.26.65.75.01

**Pour les paiements par virement bancaire, vous trouverez ci-dessous le RIB de FRANSYLVIA 51**

**FR76 1020 6021 0898 7695 8489 792 - AGRIFRPP802**